

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL934

présenté par
Mme Avia, rapporteure

ARTICLE 23

Rédiger ainsi l'alinéa 14 :

« 1° Au début, les mots : « Les membres du Conseil d'État, » sont supprimés ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.